

Image not found or type unknown



Mariage entre etranger et française

Par **soulene**, le **05/09/2012** à **00:03**

Bonjour a tt et a ts..jais 26ans de nationalité Burkinabé avec une carte de séjour Italienne de 5 ans mes qui s'expire bientôt(3mois),mes je vis en France depuis deux ans et je vais bientôt me marier avec ma petite amie qui est elle Française.j'aimerais savoir les différent démarche a faire et après le mariage comment sa se passe pour l'obtention d'un titre de séjour Français...
rnrnrnrnMerci de votre attention.....

Par **Tisuisse**, le **05/09/2012** à **14:04**

Bonjour,rnrnVous êtes en situation illégale en France donc, mariez-vous en Italie ou dans votre pays d'origine.